

L'UNESCO pour les peuples

Une vision inspirée par les peuples

2025-2029

اليونسكو من أجل الشعوب
Unesco for The People
L'Unesco pour les peuples

 Khaled
El-Enany





L'UNESCO pour les peuples

Khaled El-Enany

L'UNESCO pour les peuples place les êtres humains au cœur de sa mission, sans distinction ni discrimination, en ne laissant aucun individu de côté. C'est une UNESCO qui agit efficacement pour améliorer la vie des peuples, transcende les frontières et permet aux nations de prospérer dans la paix et la dignité. C'est une UNESCO qui cultive l'espoir collectif d'un avenir meilleur.

Cette vision n'est pas seulement la mienne. Elle est, avant tout, la vôtre.

Elle est le fruit d'un parcours jalonné de discussions stimulantes et de plus de soixante pays visités à travers le monde depuis 2023, au cours desquelles j'ai écouté, échangé et appris de personnes d'origines et de cultures diverses. Enracinée dans mes valeurs fondamentales, cette vision est enrichie par mon expérience et ma compréhension personnelle des défis réels auxquels sont confrontés l'éducation, la recherche scientifique, la culture et la gestion des grandes institutions, ainsi que par mon ouverture aux meilleures pratiques internationales.





L'UNESCO est une vaste famille guidée par tous les États membres. Convaincu que le rôle principal du Secrétariat est la mise en œuvre efficace et impartiale des décisions des États membres et la soumission de propositions répondant à leurs priorités, j'adopterai une politique de porte ouverte et organiserai des réunions régulières avec les Délégations Permanentes. Je m'engage à être un pont entre les cultures, à favoriser le consensus par des délibérations techniques dépolitisées et à renforcer le dialogue avec les organes directeurs. Je me référerai à l'Acte constitutif de l'UNESCO, à ses instruments normatifs et à ses stratégies, ainsi qu'à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'UNESCO s'affirmera comme une pierre angulaire du multilatéralisme, en développant des synergies et en unissant ses forces au sein de la grande famille des Nations unies, en faisant activement progresser l'Agenda 2030 et au-delà, et en optimisant la collaboration avec les plateformes multilatérales et la société civile.

Le mandat complet de l'UNESCO sera honoré tout en s'adaptant aux réalités changeantes et en relevant les défis mondiaux, régionaux et nationaux. Les quatre objectifs stratégiques et les cinq fonctions de l'Organisation, adoptés dans la Stratégie à moyen terme 2022-2029, seront rigoureusement respectés grâce à une approche fondée sur la paix, les droits humains et le développement durable.

Les domaines de compétence de l'UNESCO – l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information – continueront d'être promus en tant que biens publics mondiaux. Parallèlement, les enseignants, les scientifiques, les chercheurs, les artistes, les journalistes et toutes les personnes incarnant et diffusant la mission de l'Organisation seront défendus et leurs droits seront protégés, afin de permettre à chacun d'entre eux de s'épanouir et de devenir un catalyseur dans la construction de la paix.



Des peuples qui prospèrent dans la paix...

L'UNESCO restera fidèle à sa mission cardinale en faveur de la paix – qui est la raison d'être de l'Organisation – en exploitant la diplomatie soft power dans ses domaines de compétence. Elle continuera à s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment le racisme, les discours de haine, les préjugés et la discrimination, qu'ils soient exprimés à l'oral, à l'écrit ou en ligne. L'UNESCO travaillera avec les États membres pour promouvoir une culture de la paix et développer des cadres juridiques et des politiques protégeant les droits et libertés relatifs à l'éducation, au progrès scientifique, à la vie culturelle, à l'accès à l'information, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à la liberté d'opinion et d'expression.



Des peuples qui s'épanouissent grâce à une éducation de qualité...

L'éducation est la pierre angulaire de la paix et de la sécurité, des droits humains, de l'État de droit et du développement. Sous ses différentes formes, elle dote les apprenants d'outils et de compétences qui leur permettent de s'épanouir. L'UNESCO aide les États membres à préserver le droit à l'éducation pour tous – en particulier pour les filles –, en impliquant les communautés marginalisées et les élèves en situation de handicap, tout en améliorant la gouvernance des systèmes éducatifs et en relevant les défis mis en évidence par le TES et les rapports du GEM. Elle plaidera en faveur d'une augmentation des investissements, d'infrastructures adéquates et de l'accessibilité à l'internet. L'éducation à la paix et aux droits humains, au développement durable et à la citoyenneté mondiale sera défendue, y compris l'éducation sur les génocides et les violences du passé. L'UNESCO donnera la priorité à l'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en englobant l'alphabétisation, l'apprentissage des adultes, le STEM et l'EFTP. Elle améliorera le statut et les capacités des enseignants et répondra à leurs besoins. En outre, elle encouragera les REL accessibles et fiables, modernisera les programmes d'études en mettant l'accent sur l'apprentissage numérique et envisagera l'avenir de l'éducation pour répondre à l'évolution des besoins du marché de l'emploi. L'UNESCO continuera à soutenir les politiques de promotion de la culture et des arts, de l'éducation physique, de la santé et du bien-être des étudiants. En tant que chef de file des Nations Unies dans le domaine de l'éducation, l'Organisation renforcera les synergies avec les agences multilatérales et les donateurs, et exploitera ses réseaux d'instituts, de centres et d'écoles.





Des peuples qui s'épanouissent grâce à la science...

La science, la technologie et l'innovation éthiques, responsables et inclusives favorisent la cohésion sociale et le développement durable. L'UNESCO défend le droit à la science ainsi que la liberté et la sécurité des scientifiques, en particulier des femmes et des jeunes. Elle continuera à plaider pour un investissement accru dans la recherche, le renforcement des écosystèmes scientifiques, les infrastructures, la transformation numérique inclusive, l'IA durable et la gouvernance des données, ainsi que la promotion de la science ouverte afin de réduire les disparités. L'UNESCO fera progresser les sciences sociales, humaines et fondamentales, renforcera les interactions entre science, politique et société, les incubateurs technologiques, les instituts de recherche et les groupes de réflexion, et favorisera les échanges et les réseaux universitaires mondiaux, y compris la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. L'Organisation élargira l'application de l'IA éthique, des neurotechnologies, des technologies quantiques et de la biologie synthétique, dans tous ses domaines de compétence, en encourageant la mise en œuvre de recommandations liées à la science.



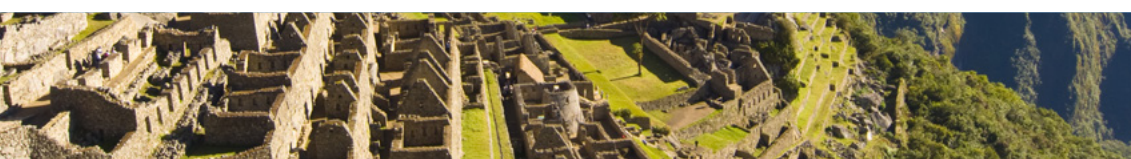
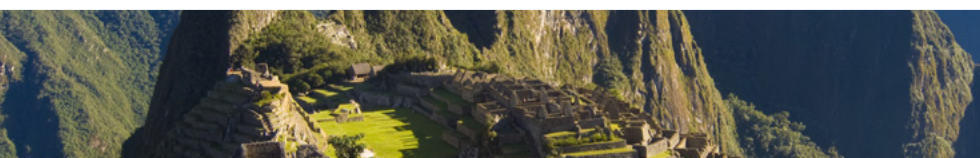
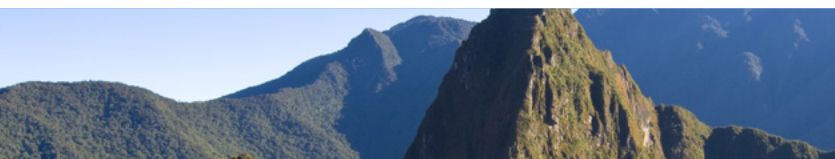
Des peuples en harmonie avec la nature...

Notre avenir est lié à notre planète. L'UNESCO répondra aux besoins des États membres pour faire face à l'impact du changement climatique. Elle renforcera la résilience par l'éducation, la sensibilisation, le renforcement des capacités, les médias et les politiques fondées sur la science – là où convergent la technologie, les savoirs autochtones et locaux. L'Organisation poursuivra ses efforts dans les domaines de l'action climatique, de la biodiversité, de la conservation des écosystèmes et de la géodiversité, de la sécurité de l'eau et de la gestion des océans par l'intermédiaire de la COI. Elle mettra l'accent sur la collecte et l'analyse des données, les prévisions, les systèmes d'alerte précoce et la réduction des risques de catastrophe. L'UNESCO encouragera le financement durable, soutiendra les réseaux internationaux, la recherche collaborative exploitant les technologies, et le suivi environnemental dans les sites du patrimoine mondial, les géoparcs et les réserves de biosphère.



Des peuples qui s'approprient leur patrimoine...

L'UNESCO préservera notre patrimoine naturel et culturel en exploitant les sciences et les technologies, tout en appelant à des cadres juridiques et à une gouvernance robuste. Grâce à des programmes éducatifs adaptés, à des enseignants bien formés, à des visites de sites et à des outils d'intelligence artificielle, la jeunesse sera davantage connectée à son patrimoine. L'UNESCO contribuera au renforcement des capacités, à la protection des biens culturels pendant les conflits, à la lutte contre leur trafic illicite, à la sauvegarde du patrimoine, qu'il soit subaquatique, naturel, culturel, matériel ou immatériel. Afin d'assurer une meilleure représentation sur les listes de l'UNESCO, une assistance sur mesure sera fournie pendant les procédures d'inscription, en collaboration avec les organes consultatifs, en particulier pour les pays sous-représentés. Les sites menacés seront prioritaires et les candidatures transnationales seront encouragées, tout en renforçant le Centre du patrimoine mondial. L'UNESCO s'efforcera d'attirer des ressources financières pour la préservation du patrimoine et collaborera avec les parties prenantes concernées pour promouvoir un tourisme durable où le patrimoine est valorisé et protégé.





Des peuples inspirés par la culture...

L'UNESCO plaidera pour que la culture occupe une place prépondérante dans l'Agenda post-2030. S'appuyant sur le Pacte pour l'avenir, elle soutiendra les politiques nationales qui exploitent les industries culturelles et créatives en tant que puissant moteur du développement social et économique. L'UNESCO continuera de protéger les droits et les libertés des artistes, ainsi que des professionnels de la culture, en les soutenant en temps de crise, ainsi que face aux impacts des nouvelles technologies. Elle s'efforcera d'accroître les ressources, de sauvegarder les expressions culturelles, de promouvoir la culture, de garantir l'accès équitable à la culture et aux arts, de fournir des espaces créatifs et de soutenir l'artisanat et les savoirs traditionnels. Les musées et les institutions culturelles seront encouragés à renforcer leur rôle sociétal et à organiser des événements conjoints et interculturels. Enfin, l'UNESCO soutiendra la numérisation du patrimoine documentaire, des archives et des objets culturels.



Des peuples engagés grâce à la communication et l'information...

L'UNESCO défend le libre accès à une information transparente et fiable. Elle continuera à jouer un rôle central pour la sécurité des journalistes et des professionnels des médias – en particulier les femmes –, à sauvegarder la liberté d'opinion et d'expression et à plaider pour le renforcement des lois et des politiques nationales en la matière. Elle encouragera l'universalité de l'Internet et l'éducation aux médias et à l'information, tout en mettant en avant le rôle des médias dans la pensée critique et l'inclusion. L'UNESCO poursuivra sa collaboration avec les gouvernements et les plateformes numériques pour lutter contre les discours de haine, la désinformation et la mésinformation, en soutenant des médias indépendants, libres et pluralistes. Enfin, le multilinguisme ainsi que les langues autochtones et en danger seront honorés à travers l'intégralité du mandat de l'UNESCO.





Des peuples au cœur de nos priorités...

Les priorités globales et les groupes prioritaires de l'UNESCO restent au cœur de nos préoccupations.

La priorité globale Afrique répondra aux besoins réels des communautés africaines à la recherche de changements significatifs pour relever les immenses défis auxquels elles sont confrontées. L'UNESCO renforcera sa collaboration avec les pays africains, l'Union africaine, les donateurs internationaux, les fonds et la société civile. Elle promouvra une culture de la paix, accélérera la transformation de l'éducation, fera progresser la science et la technologie et préservera le patrimoine, conformément à l'Agenda 2063 et à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO.

L'égalité des genres est un pilier fondamental pour l'UNESCO, car les femmes sont des actrices essentielles dans la construction de sociétés pacifiques et justes. Grâce à des initiatives phares, l'Organisation donnera aux filles et aux femmes les moyens d'exercer pleinement tous leurs droits, sans discrimination ni violence, en favorisant l'égalité des genres dans ses domaines de compétence, ce qui permettra aux femmes de s'épanouir, même dans les contextes les plus difficiles.

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont confrontés à des défis existentiels. Leurs peuples recherchent d'urgence des actions collectives et des résultats concrets pour atténuer l'impact du changement climatique et renforcer leur résilience, grâce à des sources de financement diversifiées. Un indice de vulnérabilité multidimensionnelle, préparé en consultation avec les PEID, soutiendra les programmes d'accélération.

Les jeunes seront responsabilisés grâce au développement des compétences, aux incubateurs et accélérateurs d'entrepreneuriat, aux forums et réseaux mondiaux, aux programmes d'échanges culturels et universitaires, tout en les associant aux processus de prise de décision. Le sport sera utilisé pour promouvoir la paix, la cohésion sociale, l'égalité des sexes et le développement durable.



Outre ces priorités adoptées, des mesures doivent être prises pour soutenir efficacement les personnes vulnérables dans les situations d'urgence – catastrophes naturelles, conflits et crises. L'UNESCO doit être prête, grâce à un fonds dédié, à honorer son rôle dans ses domaines compétence : avant (prévention), pendant (atténuation) et après (rétablissement).

Une vision ancrée dans la gouvernance...



Assurée l'efficacité, la transparence et la responsabilité...

La planification stratégique, le suivi, l'évaluation, la gestion des risques, ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes assortis d'indicateurs de performance clés tangibles sont essentiels pour l'UNESCO, aux côtés d'un service de contrôle interne (IOS) renforcé. Les processus de prise de décision seront rationalisés pour lutter contre la bureaucratie et éviter les redondances, en s'appuyant sur les technologies les plus récentes. Les États membres bénéficieront d'une grande visibilité sur l'allocation des ressources grâce à un meilleur suivi financier et à des systèmes de rapports transparents.



Favoriser la coordination et l'alignement...

Les secteurs de l'UNESCO seront renforcés par une approche décentralisée, tout en garantissant des synergies dynamiques, une complémentarité et des actions intersectorielles. Une forte coordination avec et entre les bureaux hors siège sera optimisée, tout en leur donnant les moyens d'agir, en améliorant leur autonomie et en renforçant leur agilité et leur réactivité face aux besoins locaux. Une communication ouverte entre le personnel et la direction maximisera la coordination et l'efficacité. Le vaste écosystème mondial de réseaux et de commissions nationales de l'UNESCO bénéficiera d'un engagement, d'une coordination et d'un soutien continu pour une plus grande efficacité.



Garantir la compétence, l'intégrité et l'inclusion...

Le recrutement et le développement professionnel transparents et fondés sur le mérite seront une priorité, tout comme le renforcement des capacités du personnel. Si des progrès louables ont été accomplis en matière d'égalité des genres au sein de l'Organisation – et continueront de l'être –, des efforts seront déployés pour assurer une représentation géographique équitable à tous les niveaux, en accordant la priorité aux pays sous-représentés. Un environnement de travail sûr, éthique, respectueux et inclusif garantira que tous les membres du personnel soient également valorisés et responsabilisés, tout en assurant la rétention des expertises.



Améliorer la visibilité et mettre en valeur l'impact...

La perception globale de l'UNESCO continue d'être principalement associée au patrimoine culturel, éclipsant ainsi ses autres contributions au développement humain. L'adoption d'une stratégie de communication abordable et mettant en valeur l'ensemble du mandat de l'Organisation ainsi que son influence sur l'humanité est d'une importance capitale. Des récits et des témoignages personnels seront présentés par des personnes dont la vie a été positivement influencée par l'UNESCO. La communication comprendra le renforcement des canaux existants, l'élargissement de la portée médiatique, la création de partenariats et l'exploitation des nouvelles technologies. Cette approche permettra d'affiner la perception et, in fine, d'attirer de nouveaux donateurs.





Diversifier et accroître les ressources pour assurer la durabilité financière...

L'UNESCO s'appuiera sur les progrès accomplis en matière d'attraction de contributions volontaires et de gestion efficace des fonds générateurs de revenus. Cependant, le récent changement drastique du paysage mondial en matière de financement exige des efforts supplémentaires pour explorer toutes les opportunités possibles pour mobiliser des fonds. La capacité de levée de fonds du Secrétariat sera renforcée, et elle s'engagera dans une démarche proactive auprès des gouvernements, des institutions multilatérales, des mécanismes des Nations unies, des fonds, en accordant la priorité au secteur privé et aux fondations philanthropiques, dans le but ultime de favoriser un financement plus flexible. Des sources de financement diversifiées seront explorées, englobant des opportunités de co-marquage, des partenariats avec les médias, des événements culturels sponsorisés, des campagnes de collecte de fonds ciblées ainsi que des mécanismes de financement durable, y compris des obligations à impact social. Enfin, les donateurs pourront suivre leurs contributions grâce à un système numérique adapté, garantissant une transparence totale.

Animée par ma profonde conviction du pouvoir du travail collectif, cette vision est une main tendue et un appel à l'action pour une UNESCO inclusive, capable d'unir les peuples par le dialogue, la confiance et le respect mutuel

Unissons-nous pour construire une **UNESCO pour les peuples.**



Biographie

Khaled Ahmed El-Enany Ali Ezz, né en 1971, est une figure de premier plan reconnue pour son expertise et son engagement dans des domaines variés tels que l'enseignement, la recherche scientifique, la culture, le tourisme, la gestion, le service public et les relations internationales. Ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, il occupe actuellement le poste de professeur d'égyptologie à l'Université d'Hélouan, où il a rejoint le corps enseignant il y a plus de trente ans. Son enseignement, axé sur la civilisation, l'archéologie et l'épigraphie de l'Égypte ancienne, est dispensé non seulement en Égypte, mais aussi dans des institutions internationales prestigieuses. En tant que mentor, il a permis à des milliers d'étudiants et de chercheurs, égyptiens et étrangers, de bénéficier de son savoir approfondi et de son expérience enrichissante. À travers ses conférences et interventions scientifiques dans une vingtaine de pays, il a partagé son expertise, enrichi le discours académique et favorisé l'accès au savoir, tout en promouvant le dialogue interculturel. Sa maîtrise des langues arabe, française et anglaise témoigne de ses compétences en communication, un atout précieux pour favoriser la coopération internationale.

Après avoir débuté sa carrière comme guide touristique, une profession qui a éveillé en lui la curiosité et l'appréciation de la diversité culturelle, il a effectué un master à l'Université d'Hélouan, consacré aux temples de Ramsès II en Nubie, qui a été le véritable déclencheur de sa passion pour la recherche et de son admiration pour l'UNESCO. Titulaire d'un doctorat en égyptologie de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 en France, il a été invité à huit reprises, entre 2006 et 2023, en tant que professeur invité au sein de cette institution. Il a également collaboré pendant une quinzaine d'années avec l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (Ifao), témoignant de sa contribution significative à la recherche scientifique et de son engagement envers la formation des jeunes chercheurs. Ses publications, dans des revues et collections internationales de renom, ont été largement reconnues par la communauté scientifique. Il a également été choisi membre d'honneur de la Société française d'égyptologie et membre correspondant de l'Institut archéologique allemand, pour son dévouement à renforcer les liens culturels et scientifiques.





Son influence s'étend également à des fonctions académiques, notamment au sein de l'Université d'Hélouan, en tant que directeur du Centre d'apprentissage ouvert, chef du département des Guides Touristiques et vice-doyen de la Faculté du Tourisme et de l'Hôtellerie. Il a également joué un rôle clé dans le développement de programmes de master axés sur le patrimoine culturel, les musées et le tourisme, en collaboration avec des institutions académiques internationales. Plus récemment, il a été nommé membre du conseil de surveillance de l'Université française d'Égypte, ainsi qu'au sein d'autres universités au Caire, reflétant son influence dans le monde académique.

Après avoir dirigé le Musée national de la civilisation égyptienne et le Musée égyptien du Caire, il a été nommé ministre des Antiquités en 2016, se distinguant par sa capacité à allier rigueur scientifique et pragmatisme, tout en promouvant une culture de transparence et de responsabilité. En 2019, à la suite de l'intégration du ministère du Tourisme à ses attributions, il a supervisé avec succès la fusion des ministères du Tourisme et des Antiquités, qui étaient séparés depuis 1966. Il a aussi dirigé l'élaboration de la Stratégie nationale du tourisme durable et de la Stratégie de repositionnement de l'Égypte, démontrant ainsi sa vision et son engagement en faveur d'une planification à long terme.

À la tête des six autorités sous l'égide du ministère, avec un budget annuel avoisinant l'équivalent de cinq cents millions de dollars américains, il a fait preuve d'un leadership exemplaire en mobilisant des ressources financières, en obtenant des parrainages et en forgeant des partenariats fructueux avec le secteur privé et la société civile. Animé par une vision stratégique visant à anticiper les besoins financiers du ministère, il a promulgué une loi en 2022 instaurant un fonds de soutien au tourisme et aux antiquités. Cette initiative a quadruplé les ressources, garantissant des fonds substantiels, diversifiés et pérennes, consacrés à la promotion touristique, ainsi qu'à la préservation du patrimoine culturel. Il a également initié d'importantes réformes législatives visant à renforcer la protection et la gestion du patrimoine culturel et des musées, à stimuler la croissance du tourisme, secteur clé du développement socio-économique de l'Égypte.

Avec une équipe de près de trente-cinq mille employés sous sa direction, il a piloté la gestion de plus de deux mille sites archéologiques, une quarantaine de musées, et des milliers d'hôtels et d'établissements touristiques privés, impactant plus d'un million de personnes dans l'industrie du tourisme. Réputé pour son engagement sur le terrain, il se rendait régulièrement sur les sites archéologiques, dans les musées et les destinations touristiques, entretenant un lien direct avec les employés et les communautés locales, renforçant ainsi leur implication dans la préservation du patrimoine et le développement du tourisme durable.



Au cours de son mandat ministériel, il a supervisé la construction et la rénovation de plus de vingt musées, dont le Musée national de la civilisation égyptienne, réalisé en collaboration avec l'UNESCO, en plus du Grand Musée égyptien, l'un des plus grands musées du monde, dont le coût est estimé à environ un milliard de dollars américains. Plus de cinquante projets de restauration ont été menés à bien sur des sites archéologiques, des monuments, des palais et des édifices religieux historiques, notamment la mosquée d'Al-Azhar, des églises et des monastères coptes sur l'itinéraire du « Voyage de la Sainte Famille », ainsi que des monuments juifs, comme la synagogue Eliyahou Hanavi à Alexandrie. Grâce à son approche proactive, il a dirigé plus de trois cents missions archéologiques égyptiennes, conjointes et étrangères représentant vingt-cinq pays, qui ont pu contribuer à d'importantes découvertes, notamment sur des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. En outre, en tant que président du Comité national de rapatriement des antiquités, il a orchestré le retour de milliers d'objets culturels illicitement trafiqués, en provenance de plus de vingt pays.

Il a joué un rôle clé dans le renforcement des relations internationales de l'Égypte grâce à son habileté en diplomatie culturelle, collaborant étroitement avec un grand nombre de pays, institutions académiques et organisations internationales. Il a accueilli et présidé de grandes conférences et conclu des protocoles d'accord avec divers pays. Dans sa quête de promouvoir les échanges interculturels comme vecteurs de paix, il a orchestré avec succès près de quinze expositions temporaires d'antiquités égyptiennes dans une dizaine de pays, dont l'exposition record « Toutânkhamon, le Trésor du Pharaon » à Paris en 2019, qui a attiré plus de 1,4 million de visiteurs.

Parmi ses réalisations les plus marquantes figurent des événements culturels de grande envergure bénéficiant d'une visibilité et d'un engagement internationaux, tels que « Louqsor : l'Allée des Sphinx » et « La Parade Dorée des Pharaons ». Cette dernière procession historique au cours de laquelle les momies royales ont traversé les rues du Caire dans un spectacle éblouissant, est devenue un symbole emblématique de son mandat ministériel. Ces initiatives novatrices ont célébré le patrimoine millénaire de l'Égypte, captivé des millions de spectateurs à travers le monde, et considérablement stimulé le tourisme. En outre, ces événements ont sensibilisé les Égyptiens, en particulier les jeunes générations, ce qui a entraîné une augmentation significative du nombre de visiteurs locaux sur les sites archéologiques et dans les musées.

Il a lancé des projets innovants en intégrant des technologies dans le secteur du patrimoine culturel, tout en encourageant leur utilisation dans le travail des missions archéologiques. Il a également introduit des outils numériques pour enrichir l'expérience des visiteurs, souvent en partenariat avec le secteur privé, tout en améliorant la présence numérique du ministère. Une plateforme de réservation en ligne pour les sites archéologiques et les musées, ainsi qu'une base de données dynamique pour les personnes travaillant dans le secteur du tourisme, ont été créées. Cette dernière offre un soutien aux groupes vulnérables pendant les crises du secteur touristique.



Profondément attaché aux principes des droits humains, il a constamment œuvré pour promouvoir l'inclusion et l'égalité. Il a agi sans relâche pour rendre la culture accessible à tous, en particulier aux enfants, aux personnes âgées et aux individus en situation de handicap. Sous sa direction, des programmes éducatifs intensifs ont été mis en place pour les jeunes publics dans les sites archéologiques, les musées et les écoles. Parallèlement, il a développé des initiatives visant à renforcer les capacités du personnel du ministère, des professionnels du secteur touristique et des communautés locales, tout en plaçant l'égalité des genres et la participation des jeunes au cœur de ses priorités.

Il s'est également distingué par ses capacités de gestion de crise, notamment face à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine. De manière efficace, il a rapidement mis en place des protocoles stricts de santé et de sécurité publique. Grâce à son appui indéfectible, dix-sept mille touristes ukrainiens restés bloqués en Égypte ont bénéficié d'une assistance exemplaire jusqu'à leur retour en Europe. Les politiques mises en œuvre durant ces deux crises ont permis de fournir un soutien et une protection sociale variés au secteur du tourisme et à ses employés, ce qui a contribué à une reprise rapide et solide du tourisme en Égypte dès la saison estivale de 2022.

Khaled El-Enany a été nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par la France en 2015, honoré de l'Ordre du Mérite de la République de Pologne en 2020, et décoré de l'Ordre du Soleil Levant par le Japon en 2021. En septembre 2024, il a reçu un doctorat honoris causa de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. En novembre 2024, il a été choisi comme ambassadeur spécial du tourisme culturel par l'Organisation mondiale du tourisme et, plus récemment parrain du Fonds pour le patrimoine mondial africain. En septembre 2025, il reçoit l'insigne de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, la plus haute distinction civile française.

Sa candidature au poste de Directeur général de l'UNESCO, déclarée par l'Égypte en 2023, a été endossée par l'Union africaine et la Ligue des États arabes en 2024, et soutenue publiquement par de nombreux autres pays. S'il est élu, il deviendrait le premier Directeur général issu du monde arabe et le deuxième africain depuis la création de l'UNESCO, il y a quatre-vingts ans.

Il est marié et père d'un garçon.





KHALEDELENANY.COM



facebook.com/kh.elenany



instagram.com/khaled.elenany



linkedin.com/in/khaled-el-enany-ezz



21 Charles de Gaulle Nile Administrative Tower
12ème étage BP Box 2430, Gizeh
Campagne égyptienne pour le poste de Directeur
général de l'UNESCO



(+2-02) 37766200



FAX: (+2-02) 37766220



contact@khaledelenany.com

اليونسكو من أجل الشعوب
Unesco for the People
L'Unesco pour les peuples

 **Khaled
El-Enany**